



SOMMAIRE

Pépins : Pommes – Poires

Stade phénologiques

Phénologie pomme : Nouaison.

Phénologie poire : Grossissement des fruits.

Evolution de la phénologie (Boskoop) : Avance d'une semaine par rapport à l'année précédente.

Températures minimales : Températures minimales positives.

Ravageurs

Acarien rouge : Stagnation des éclosions.

Hoplocampe du pommier : Nouvelles captures observées.

Puceron cendré : Populations observées sur certains secteurs.

Puceron lanigère : Faible pression.

Carpocapse : Nouvelles captures.

Petite tordeuse des fruits : Aucune capture.

Eulia : Captures localement importantes.

Capua : Faibles captures.

Pandemis : Captures localement importantes.

Sésie : Aucune capture.

Zeuzère : Première capture.

Pathologies

Oïdium : Pression relativement faible.

Tavelure : Actualisation de la situation depuis hier.
Nouvelles périodes de contamination.
Nouvelles sorties de taches.

Noyaux : Prunes – Cerises

Stade phénologiques

Phénologie prune : Chute calice.

Phénologie cerise : Chute calice.

Ravageurs

Carpocapse des prunes : Aucune capture.

Mouche de la cerise : Aucune capture.



Crédit photographique FREDON Hauts-de-France

Phénologie

Stades phénologiques du pommier et seuils de gel associés



A – seuil non défini



B – seuil à -7°C



C – seuil à -4°C



C3 – seuil à -4°C



D – seuil à -3,5°C



E – seuil à -2,2°C



E2 – seuil à -2,2°C



F – seuil à -2°C



F2 – seuil à -1,8°C



G – seuil non défini



H – seuil à -1,6°C



I – seuil à -1,6°C



J – seuil non défini

Stades phénologiques du poirier et seuils de gel associés



A – seuil non défini



B – seuil à -7°C



C – seuil à -4°C



C3 – seuil à -4°C



D – seuil à -4,5°C



D3 – seuil à -4,5°C



E – seuil à -2,8°C



E2 – seuil à -2,8°C



F – seuil à -2°C



F2 – seuil à -1,6°C



G – seuil non défini



H – seuil à -1,5°C



I – seuil à -1°C



J – seuil non défini

Stade phénologique des pommiers selon le secteur et la variété



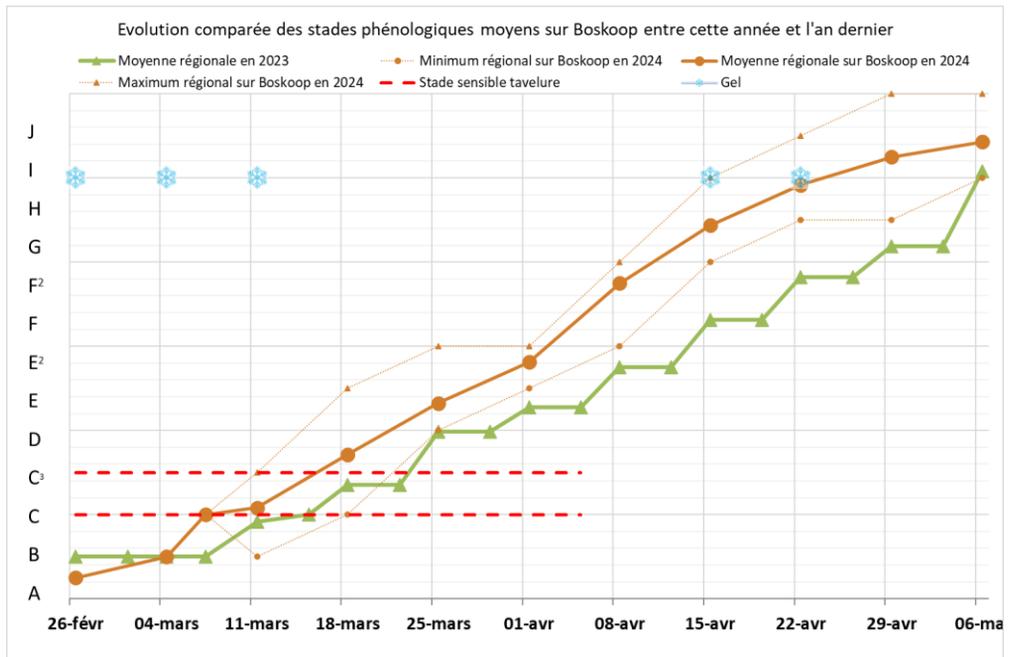
	Stade F2	Stade G	Stade H	Stade I	Stade J
Flandre Maritime (59)			Cox's orange.	Jonagol, Boskoop, Elstar.	Idared.
Flandre Intérieure (59-62)				Elstar, Cox's orange, Jonagold, Idared, Boskoop.	
Lille sud (59)					
Montreuillois (62)	Elstar, Cox's orange.	Jonagold.	Idared, Boskoop.		
La Bassée (59)					
Hainaut (59)	Cox's orange.	Jonagold.	Idared, Elstar, Boskoop.		
Abbevillois (80-62)			Boskoop, Idared, Elstar.	Cox's orange, Jonagold.	
Arrageois (62)					
Cambrésis (59)					
Avesnois (59)					
Amiénois (80)					
Thiérache (59-02)					
Picardie Verte (80-60)					
Neslois (80-60-02)		Cox's orange.	Elstar, Idared.	Jonagold.	Boskoop.
St Quentinnois (02)					
Laonnois (02)					
Montdidérien (80-60)					
Beauvaisis (60)					
Soissonnais (60-02)					Idared, Jonagold, Boskoop.
Senlisien (60)					
Omois (02)					

Stade phénologique des poiriers selon le secteur et la variété



	Stade H	Stade I	Stade J
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)			Comice, Conférence.
Lille sud (59)			
Montreuillois (62)		Comice, Conférence.	
La Bassée (59)			
Hainaut (59)		Comice.	Conférence.
Abbevillois (80-62)			Comice, Conférence.
Arrageois (62)			
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)			
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)			Comice, Conférence.
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			Comice, Conférence.
Senlisien (60)			
Omois (02)			

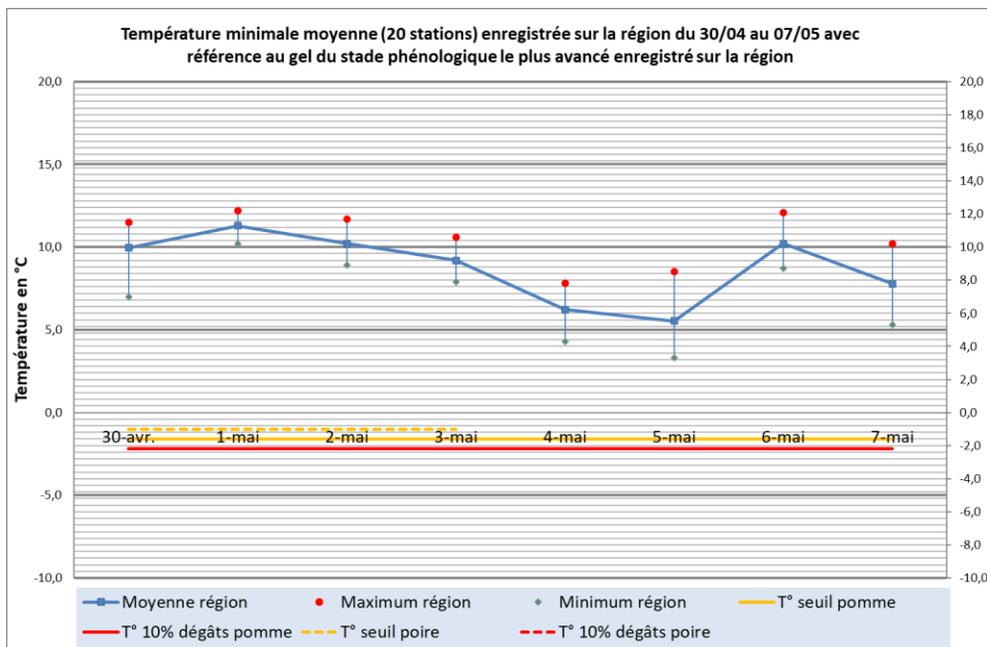
Evolution phénologique de la variété Boskoop entre 2023 et 2024



Conditions : Températures douces, précipitations, vent.

Comparaison année 2023 : Une semaine d'avance par rapport à l'an dernier.

Températures minimales



Conditions : Températures minimales positives.

Prévisions Météo France : Températures relativement douces. Pas de précipitations annoncées dans les jours à venir.

Risques encourus : Relativement faibles.

Acariens rouges

Suivis au laboratoire de la Clinique du Végétal® :

- D'après nos suivis en laboratoire, **en moyenne 58% de la population attendue a éclos** (maximum 79%, minimum 38%) ;
- En parcelle, aucun acarien n'a été observé.



Acariens rouges

Gestion des risques :

Les parcelles de classe 1 restent concernées par la gestion de la problématique. Pour les parcelles de classe 3, la gestion s'opérera en cours de saison selon la présence ou non d'acariens prédateurs.

Seuil indicatif de risque :

Sur base des comptages d'œufs hivernaux (5 bourgeons de plus de deux ans sur vingt rameaux) :

- Classe 1 (risque important) : plus de 60% des bourgeons portant plus de 100 œufs ;
- Classe 2 (risque modéré) : entre 30 et 60% des bourgeons portant plus de 100 œufs ;
- Classe 3 (risque faible) : moins de 30% des bourgeons portant plus de 100 œufs.

Hoplocampe du pommier



Hoplocampe adulte



Etat des lieux en parcelle :

- Captures dans les secteurs **Flandre Maritime, Flandre intérieure, Hainaut et La Bassée.**

Analyse des risques

- Dépassement de seuil dans les secteurs de **La Bassée, du Hainaut et du Soissonnais.**

Gestion des risques

- L'évaluation de la pression du ravageur se fera en réalisant la moyenne des captures cumulées sur chaque piège durant toute la floraison.

Evolution des captures hebdomadaires cumulées d'hoplocampe du pommier	30-avr.	7-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	5,0	↗
Flandre Intérieure (59-62)		1,0	
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	4,0	0,0	↘
La Bassée (59)	8,0	2,0	↘
Hainaut (59)	7,0	18,7	↗
Abbevillois (80-62)			
Arrageois (62)			
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)			
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :

Cumul durant l'ensemble de la période de floraison (FREDON TransBioFruit 2006-2009) : 20 captures / piège.

Puceron cendré



Puceron cendré

Etat des lieux en parcelle :

Observation de puceron cendré sur pousse dans les secteurs **Flandre Maritime et Thiérache**.

Analyse des risques

- Dépassement du seuil indicatif de risque dans les secteurs **Flandre Maritime et Thiérache**.

Gestion des risques

- **Prendre en compte la présence de pollinisateurs** dans la gestion ;
- Vérifier la mention « Emploi autorisé durant la floraison en dehors de la présence d'abeilles » ;
- Privilégier **la fin de la floraison** avant de mettre en œuvre la gestion.



Evolution de la colonisation par le puceron cendré sur pousse	30-avr.	7-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,5	1,0	↗
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,5	2,0	↗
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :

1% (base de 100 pousses réparties à raison de 2 sur 50 arbres).

Puceron lanigère



Puceron lanigère

Etat des lieux en parcelle :

Observation de puceron lanigère sur pousse dans le secteur **Flandre Maritime**.

Analyse des risques

- Pas de dépassement du seuil indicatif de risque.

Gestion des risques

- **Prendre en compte la présence de pollinisateurs** dans la gestion ;
- Vérifier la mention « Emploi autorisé durant la floraison en dehors de la présence d'abeilles » ;
- Privilégier **la fin de la floraison** avant de mettre en œuvre la gestion.



Evolution de la colonisation par le puceron lanigère sur pousse	30-avr.	7-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	1,0	1,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)		0,0	
Abbevillois (80-62)			
Arrageois (62)	0,0		
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)			
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :

10% (base de 100 pousses réparties à raison de 2 sur 50 arbres).



Carpocapse adulte

Etat des lieux en parcelle :

- Captures dans le secteur du **Hainaut et de l'Avesnois**.
- Captures **de 0 à 2 individus** ;
- **15% des parcelles** du réseau concernées.

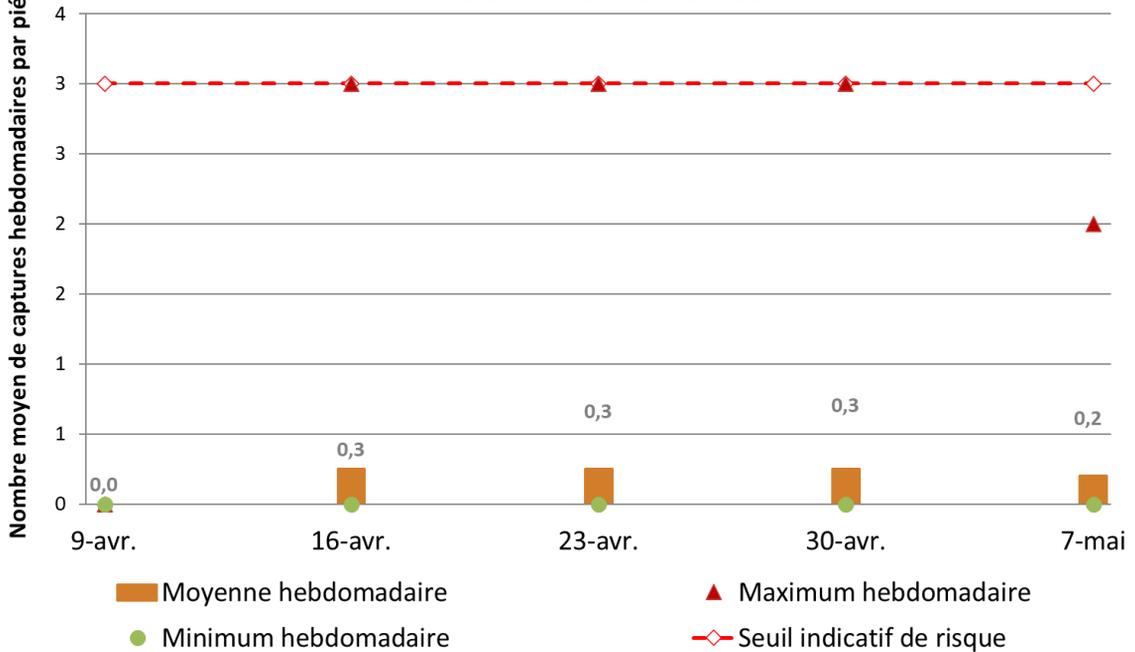
Analyses des risques :

- Aucun dépassement du seuil indicatif de risque.

Gestion des risques :

- Les diffuseurs doivent être mis en place dans les jours à venir pour les parcelles en protection par confusion sexuelle ;
- Les pièges à phéromone doivent impérativement être installés en parcelles.

Evolution des captures hebdomadaires de Carpocapse sur les 5 dernières semaines



Seuil indicatif de risque :

- 3 captures / semaine / 1 piège sur 1 ha ;
- 4 captures / semaine / 1 piège sur 2 ha ;
- 5 captures / semaine / 1 piège sur 3 ha ;
- 6 captures / semaine / 1 piège sur 4 ha.



Petite tordeuse des fruits adulte

Etat des lieux en parcelle :

- **Pas de capture** au cours de la semaine passée.

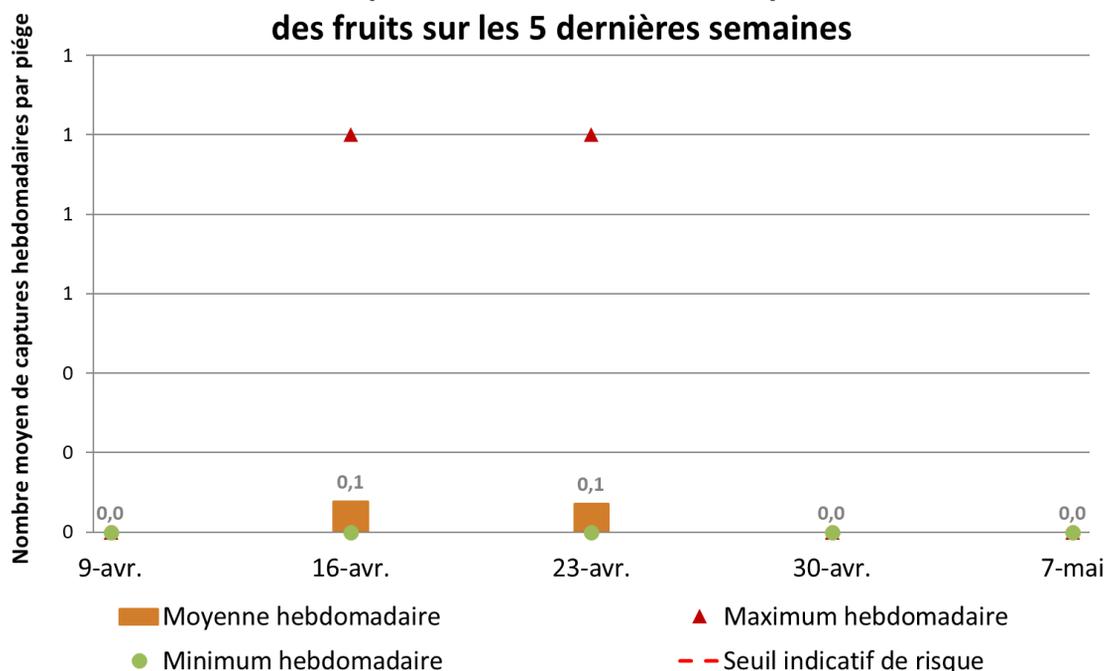
Analyses des risques :

- **Aucune capture.**

Gestion des risques :

- Les diffuseurs doivent être mis en place dans les jours à venir pour les parcelles en protection par confusion sexuelle ;
- Les pièges à phéromone doivent impérativement être installés en parcelles.

Evolution des captures hebdomadaires de petite tordeuse des fruits sur les 5 dernières semaines



Seuil indicatif de risque :

Il n'existe pas à ce jour en France un seuil validé pour ce ravageur.

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :





Eulia

Etat des lieux en parcelle :

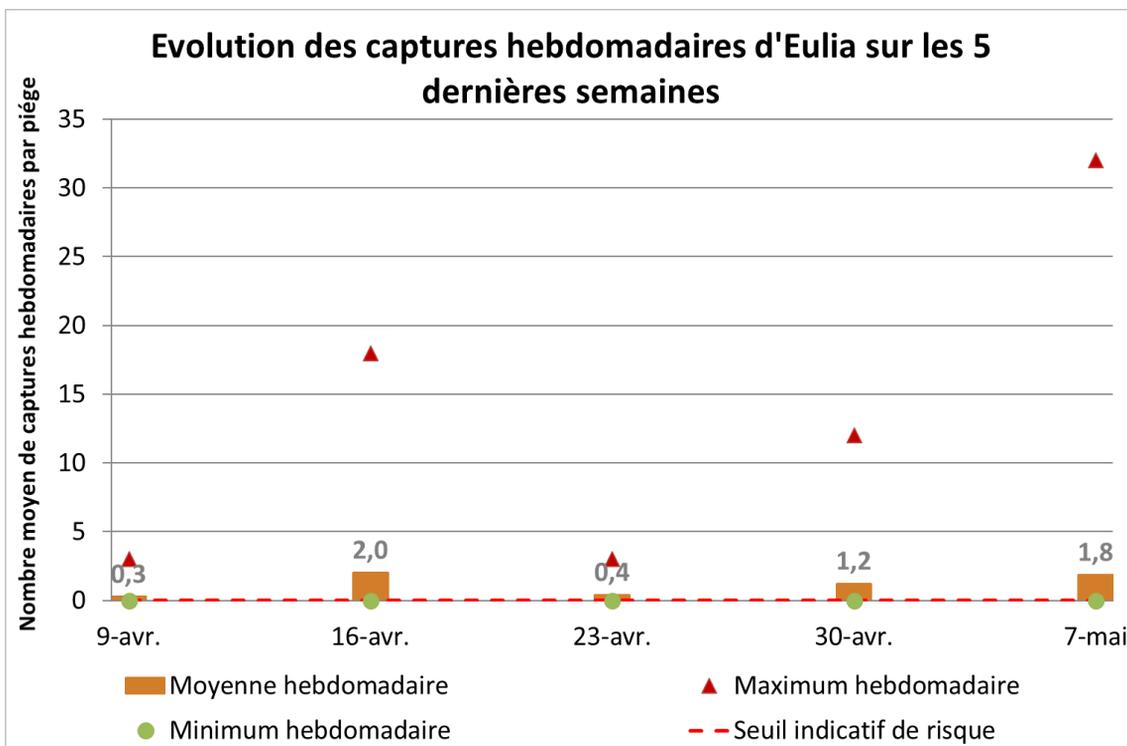
- **Captures** dans les secteurs **La Bassée**.
- Captures de **0 à 32 individus** ;
- **11% des parcelles** du réseau concernées.

Analyses des risques :

- **Captures localisées sur une parcelle.**

Gestion des risques :

- Les diffuseurs doivent être mis en place dans les jours à venir pour les parcelles en protection par confusion sexuelle ;
- Les pièges à phéromone doivent être installés en parcelles.



Seuil indicatif de risque :

Aucun seuil n'est validé en France pour le premier vol.

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :





Capua

Etat des lieux en parcelle :

- Captures dans les secteurs **Thiérache** et **Hainaut** ;
- Captures de **0 à 4 individus** ;
- **33% des parcelles** du réseau concernées.

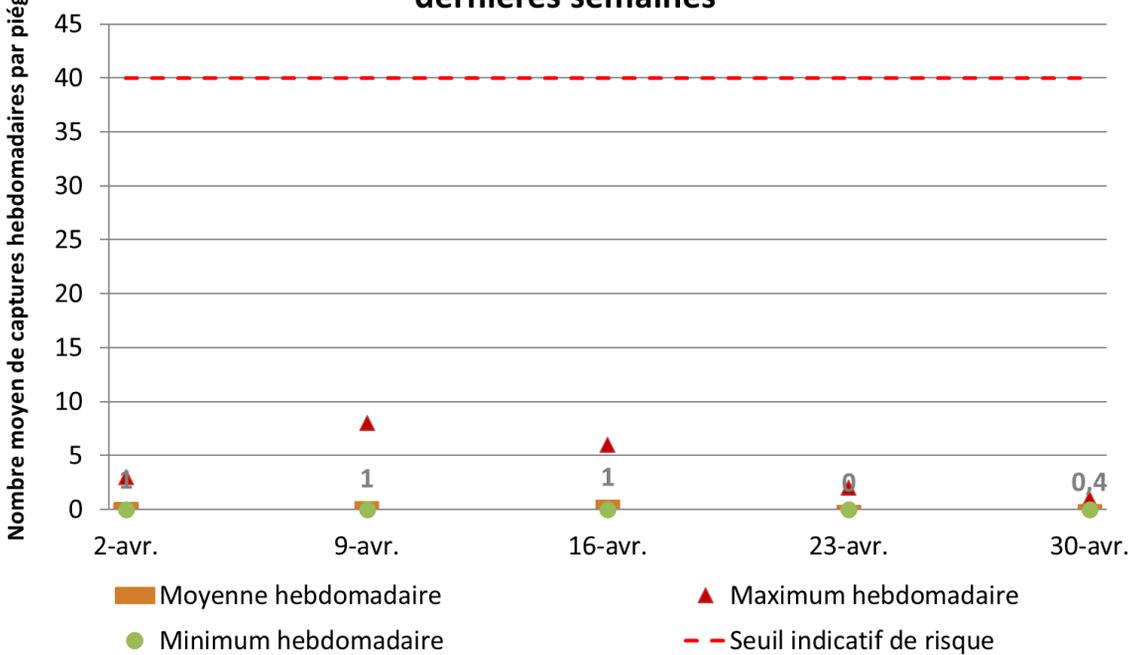
Analyses des risques :

- Aucun dépassement du seuil indicatif de risque.

Gestion des risques :

- Les diffuseurs doivent être mis en place dans les jours à venir pour les parcelles en protection par confusion sexuelle ;
- Les pièges à phéromone doivent être installés en parcelles.

Evolution des captures hebdomadaires de Capua sur les 5 dernières semaines



Seuil indicatif de risque :

40 captures sur une durée de 7 jours.

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :





Pandemis adulte

Etat des lieux en parcelle :

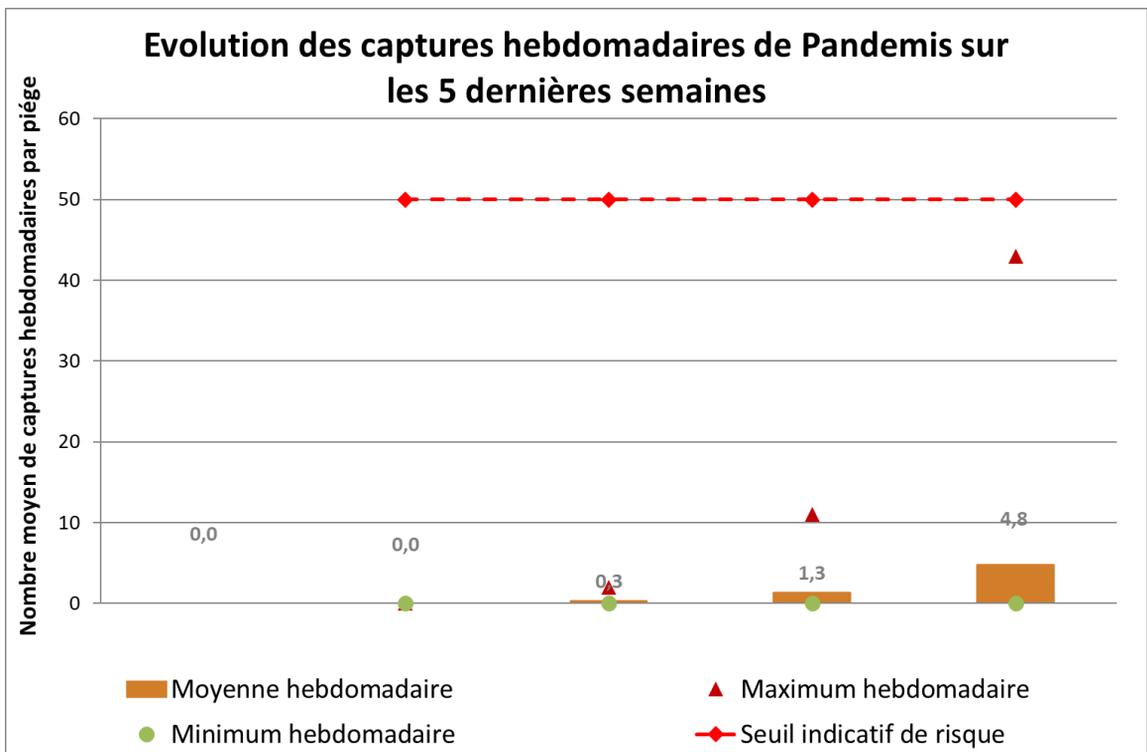
- Premier individu capturé dans les secteurs **La Bassée**.
- Captures de **0 à 43 individus** ;
- **11% des parcelles** du réseau concernées.

Analyses des risques :

- **Captures localisées sur une parcelle, pas de dépassement du seuil indicatif de risque.**

Gestion des risques :

- Les diffuseurs doivent être mis en place dans les jours à venir pour les parcelles en protection par confusion sexuelle ;
- Les pièges à phéromone doivent impérativement être installés en parcelles.



Seuil indicatif de risque :

50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.



Tordeuse rouge des bourgeons



Etat des lieux en parcelle :

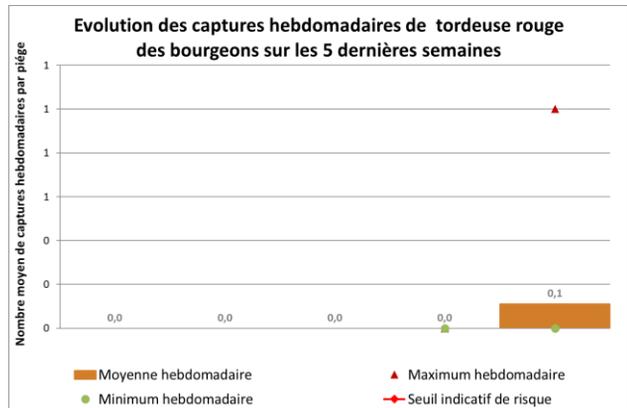
- Premier individu capturé dans le secteur de l'Avesnois.

Analyses des risques :

- Première capture.

Gestion des risques :

- Les pièges à phéromone doivent être installés en parcelles.



Seuil indicatif de risque :

Il est fixé à 8% d'organes touchés pour l'ensemble des chenilles, lors du printemps de l'année suivante. Ce seuil s'établit sur base d'observations à réaliser sur un échantillon représentatif de 100 pousses à raison de 2 pousses sur 50 arbres.

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.



Tordeuse verte des bourgeons



Etat des lieux en parcelle :

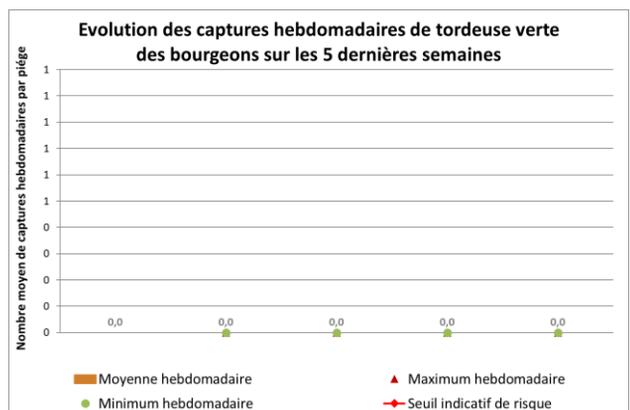
- Aucune capture.

Analyses des risques :

- Aucune capture.

Gestion des risques :

- Les pièges à phéromone doivent être installés en parcelles.



Seuil indicatif de risque :

Il est fixé à 8% d'organes touchés pour l'ensemble des chenilles, lors du printemps de l'année suivante. Ce seuil s'établit sur base d'observations à réaliser sur un échantillon représentatif de 100 pousses à raison de 2 pousses sur 50 arbres.

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.





Sésie du pommier adulte

Etat des lieux en parcelle :

- Aucune capture enregistrée par le réseau de piégeage.

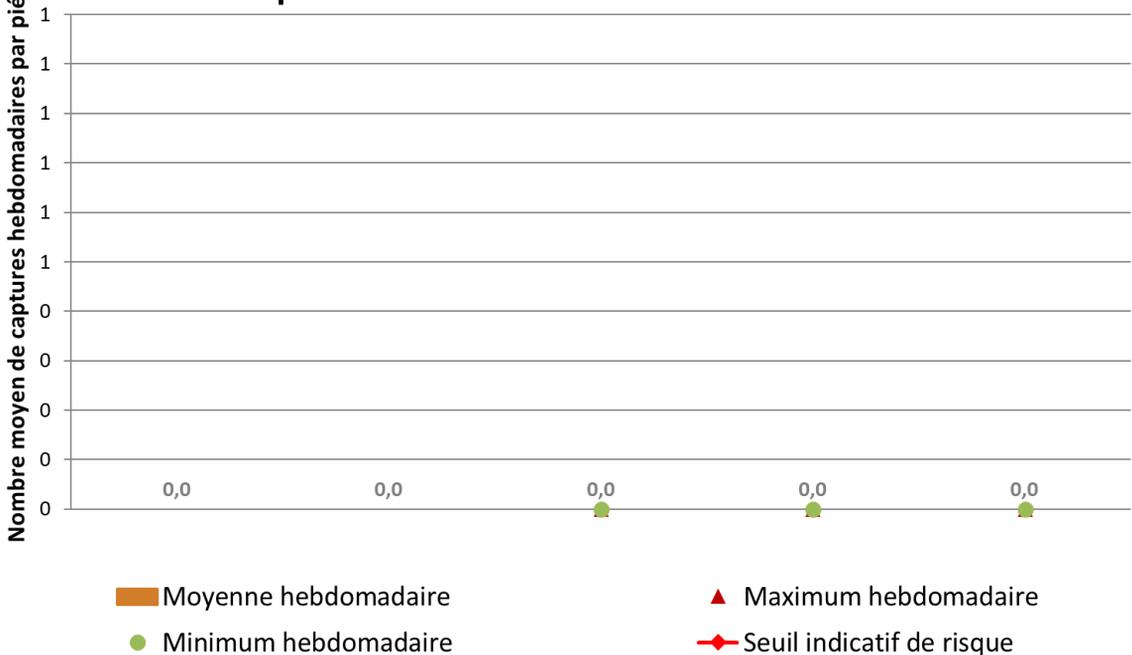
Analyses des risques :

- Il est nécessaire de suivre l'évolution des populations via le piégeage.

Gestion des risques :

- Pensez à installer, les pièges alimentaires dans les parcelles dès les premières captures ;
- Pour rappel : 85% d'eau + 10% de vin rouge + 5% de cassonade (*essais de piégeage massif réalisés en 2006 et 2007 par la FREDON HdF, cf. fiche technique disponible en ligne*).

Evolution des captures hebdomadaires de sésie du pommier sur les 5 dernières semaines



Seuil indicatif de risque :

- 50 dépouilles nymphales / 50 arbres en jeunes parcelles ;
- 200 à 400 dépouilles nymphales / 50 arbres en parcelles de plus de 7 ans.



Zeuzère adulte

Etat des lieux en parcelle :

- Premier individu capturé dans le secteur **Flandre Maritime**.

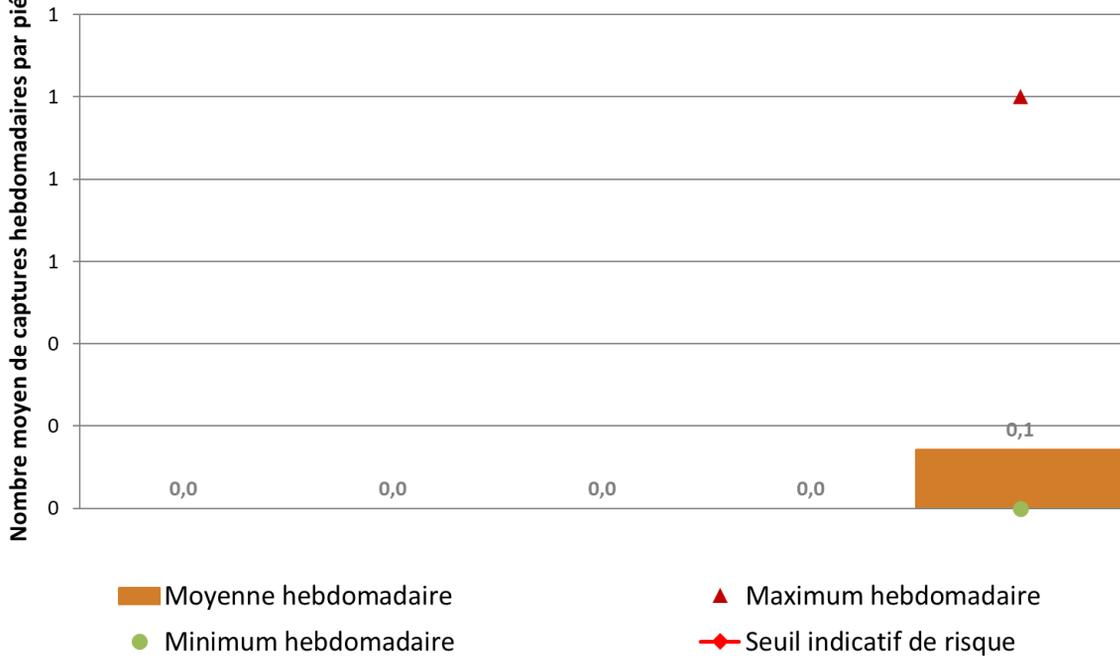
Analyses des risques :

- **Aucun dépassement du seuil** indicatif de risque.

Gestion des risques :

- Les diffuseurs doivent être mis en place dans les jours à venir pour les parcelles en protection par confusion sexuelle ;
- Les pièges à phéromone doivent impérativement être installés en parcelles.

Evolution des captures hebdomadaires de zeuzère sur les 5 dernières semaines



Seuil indicatif de risque :

- 10% de pousses terminales touchées pour 100 pousses observées sur 50 arbres.

Oïdium



Oïdium sur pousse

Etat des lieux en parcelle :

- Des **contaminations sur pousses** ont été constatées dans la majorité des secteurs ;
- Observation de **0 à 2% de pousses touchées** ;
- **64% des parcelles** du réseau concernées.

Analyses des risques :

- **Aucun dépassement de seuil indicatif de risque** enregistré.

Gestion des risques :

- Les conditions **chaudes** et **faiblement pluvieuses** favorisent la maladie ;
- Cette problématique est à raisonner actuellement avec celle concernant la tavelure ;
- La mise en œuvre des mesures prophylactiques (coupe et export des pousses hors du verger) semble la meilleure technique actuellement pour limiter les risques de diffusion au sein du verger.

Evolution des contaminations sur pousse par l'Oïdium	30-avr.	7-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,5	↗
Flandre Intérieure (59-62)		2,0	
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)		1,0	
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,7	0,7	↔
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	1,5	1,0	↘
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,7	0,5	↘
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)		2,0	
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	2,0	2,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :

- 5% de pousses contaminées /100 pousses.

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :





Tavelure sur feuille

Etat des lieux en parcelle :

- Actualisation de la situation depuis hier ;
- Précipitations enregistrées sur les secteurs **Flandre Maritime, Cambrésis, Thiérache, St Quentinnois et Soissonnais** ;
- Les risques enregistrés sont **nuls à graves** ;
- Les **températures plus douces** et les **périodes d'humectation longues** ont **souvent** été **favorables** à l'évolution des périodes de **contamination**.

Analyse des risques :

Les **quantités d'eau** enregistrées durant les **dernières périodes de contaminations** vont de 0,2mm à 22,2mm pour une moyenne régionale de **4,88mm**.

Selon la modélisation, les **stocks projetables** sont à ce jour de **0,68% en moyenne**, variant selon les secteurs de 0,03% à 1,86%.

Toujours selon la modélisation, au cours des dernières périodes de contaminations, les **taux de projections** sont de **1,96% en moyenne**, variant selon les secteurs de 0,83% à 4,12%.

Prévisions de Météo France :

- Températures relativement douces ;
- Pas de précipitations annoncées dans les jours à venir.

Gestion des risques :

Restez vigilants aux périodes de contamination en cours. Pensez à coupler votre gestion des risques avec celle contre l'oidium.

Le **tableau** en page suivante résume les **situations actualisées** et **prévisionnelles** selon les **secteurs géographiques** (données issues de la modélisation et des réseaux agrométéorologiques). Les données sont issues de la modélisation sur base de données de stations météorologiques sur une commune précise de chaque secteur. Cette situation peut différer selon.

Biocontrôle :

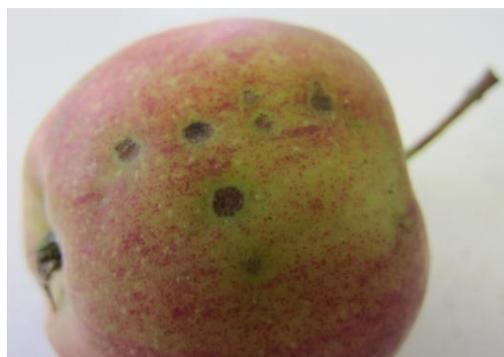
- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :



Tavelure - Modélisation

Zones géographiques	Début de période	Fin de période	Risque associé pour le moment	% d'ascospores projetées		Stock d'ascospores projetables pour le moment	Précipitations associées à cette période pour le moment en mm	Somme des degrés heures depuis le début de la période jusqu'à 9h ce jour
				associées à cette période pour le moment	depuis début contaminations primaires selon la modélisation de ce jour			
Flandre Maritime (59)	06-mai	en	Assez Grave	1,75	89,18	1,21	5,8	271
	11 h	cours						
Flandre Intérieure (59-62)	06-mai	06-mai	Nul	3,15	89,92	1,14	3,6	
	10 h	14 h						
Lille Sud (59)	DNA							
Montreuillois (62)	05-mai	06-mai	Assez Grave	1,92	84,54	1,25	5,2	450
	19 h	14 h						
La Bassée (59)	DNA							
Hainaut (59)	06-mai	06-mai	Très léger	1,53	91,16	0,92	4,2	344
	7 h	13 h						
Abbevillois (80-62)	04-mai	06-mai	GRAVE	1,37	91,33	0,86	7,8	770
	18 h	17 h						
Arrageois (62)	05-mai	06-mai	GRAVE	1,86	87,69	0,03	1,6	617
	7 h	13 h						
Cambrésis (59)	04-mai	06-mai	GRAVE	1,78	90,95	0,04	8,2	793
	13 h	13 h						
	07-mai	en	Nul	0,87			0,2	
Avesnois (59)	06-mai	06-mai	Nul	1,15	90,09	0,03	0,2	
	11 h	12 h						
Amiénois (80)	05-mai	06-mai	Très léger	1,95	95,64	1,86	1,4	337
	10 h	15 h						
Thiérache (59-02)	04-mai	en	GRAVE	1,81	83,89	1,11	7,6	760
	13 h	cours						
Picardie Verte (80-60)	06-mai	06-mai	Nul	3,69	87,73	1,22	2,8	
	3 h	10 h						
Neslois (80-60-02)	06-mai	06-mai	Nul	1,40	91,87	0,71	0,6	
	5 h	11 h						
St Quentinnois (02)	07-mai	en	Nul	4,12	92,39	0,03	0,5	
	7 h	cours						
Laonnois (02)	04-mai	06-mai	GRAVE	2,87	91,67	0,03	7,5	783
	12 h	12 h						
Montdidérien (80-60)	06-mai	06-mai	Nul	1,48	91,63	1,00	0,6	
	7 h	13 h						
Soissonnais (60-02)	02-mai	en	GRAVE	1,56	91,30	0,92	22,2	1503
	1 h	cours						
Senlisien (60)	03-mai	06-mai	GRAVE	0,83	93,68	0,42	4,6	1080
	18 h	9 h						
Omois (02)	04-mai	06-mai	GRAVE	2,12	92,85	0,03	9,0	885
	8 h	12 h						

DNA : données non accessibles, problème technique / DNE : données non évaluables
 * : données obtenues par triangulation



Tavelure sur fruit

Etat des lieux en parcelle :

- **Sortie de tache sur feuille** constatée au cours de la semaine passée dans le secteur du **Soissonnais** ;
- Observation de **contaminations** sur **fruit** dans le **Soissonnais** ;
- **Les sorties de taches actuelles** correspondent à des périodes de contamination du 19 avril.

	Evolution des contaminations sur pousse par la tavelure			Evolution des contaminations sur fruit par la tavelure		
	30-avr.	7-mai	Tendance /S-1	30-avr.	7-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔			
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔		0,0	
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)		0,0			0,0	
La Bassée (59)						
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔			
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔			
Cambrésis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)	0,0	0,0	↔			
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔	0,0		
Picardie Verte (80-60)						
Neslois (80-60-02)		0,0				
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)						
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	0,0	1,0	↗	2,0		
Senlisien (60)						
Omois (02)						

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :



Phénologie

Stades phénologiques du prunier et seuils de gel associés



A – -20°C



B – seuil à -5°C



C – seuil à -4°C



C3 – seuil non défini



D – seuil à -3°C



E – seuil à -2,8°C



E2 – seuil non défini



F – seuil à -2°C



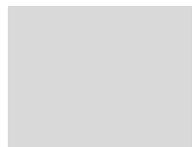
F2 – seuil non défini



G – seuil à -1,5°C



H – seuil à -1°C



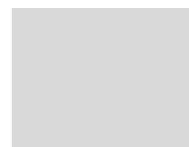
I – seuil à -0,5°C



J – seuil non défini



Basculement – seuil non défini



Croissance – seuil non défini

Stade phénologique des pruniers selon le secteur et la variété



	Stade H	Stade I	Stade J
Flandre Intérieure (59-62)		Reine Claude, Mirabelle, Quetsche.	
Montreuillois (62)			
Hainaut (59)			Mirabelle.
Abbevillois (80-62)		Quetsche.	
Arrageois (62)			
Thiérache (59-02)			
Neslois (80-60-02)			
Soissonais (80-60-02)			

Stades phénologiques du cerisier et seuils de gel associés



A – -20°C



B – seuil à -5°C



C – seuil à -4°C



C3 – seuil non défini



D – seuil à -3°C



E – seuil à -2,8°C



E2 – seuil non défini



F – seuil à -2°C



F2 – seuil non défini



G – seuil à -1,5°C



H – seuil à -1°C



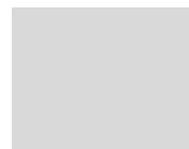
I – seuil à -0,5°C



J – seuil non défini



Basculement – seuil non défini



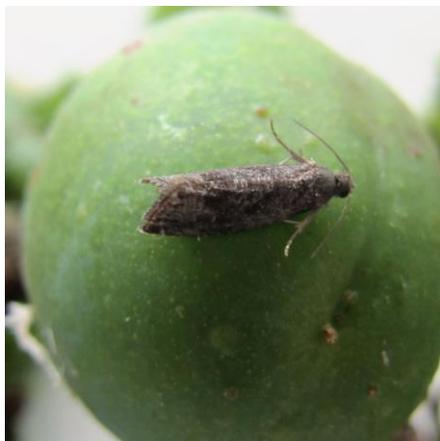
Croissance – seuil non défini

Stade phénologique des cerisiers selon le secteur et la variété



	Stade G	Stade H	Stade I	Stade J
Flandre Intérieure (59-62)				
La Bassée (59)				
Hainaut (59)				
Abbevillois (80-62)		Kordia.		
Arrageois (62)				
Avesnois (59)				
Thiérache (59-02)				
Neslois (80-60-02)			Regina, Kordia.	
Soissonais (80-60-02)				

Carpocapse des prunes



Carpocapse des prunes

Etat des lieux en parcelle

- Aucune capture.

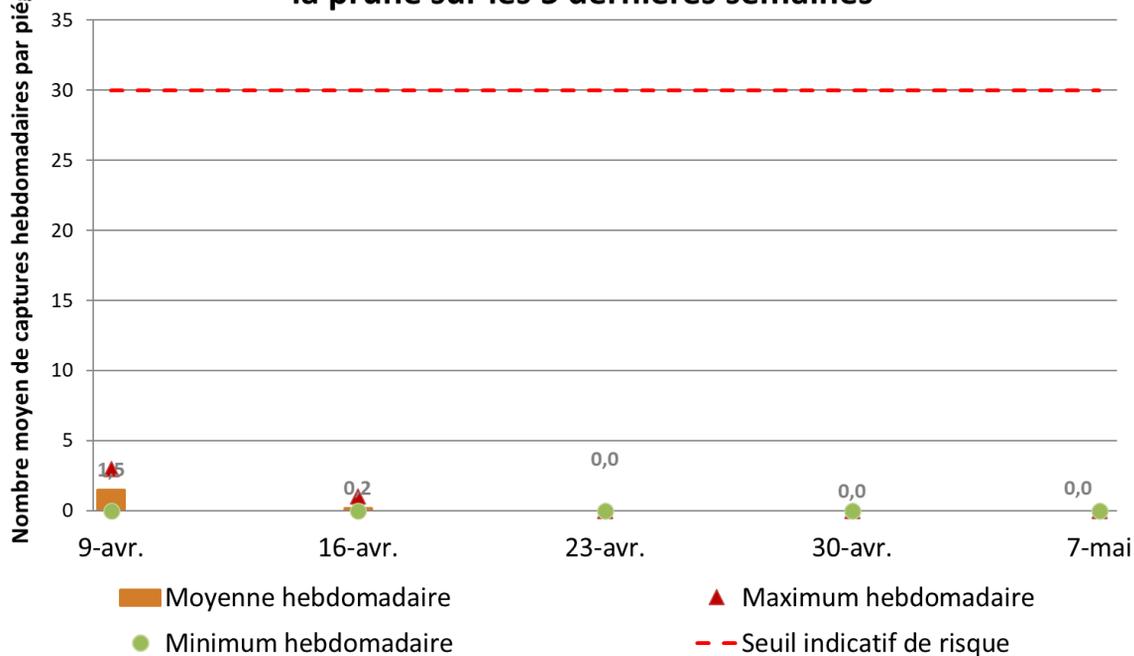
Analyse des risques

- Aucun dépassement du seuil indicatif de risque.

Gestion des risques

- Les diffuseurs doivent être mis en place dans les jours à venir pour les parcelles en protection par confusion sexuelle ;
- Les pièges à phéromone doivent être installés en parcelles.

Evolution des captures hebdomadaires de carpocapse de la prune sur les 5 dernières semaines



Seuil indicatif de risque :

30 captures sur une durée de 7 jours.

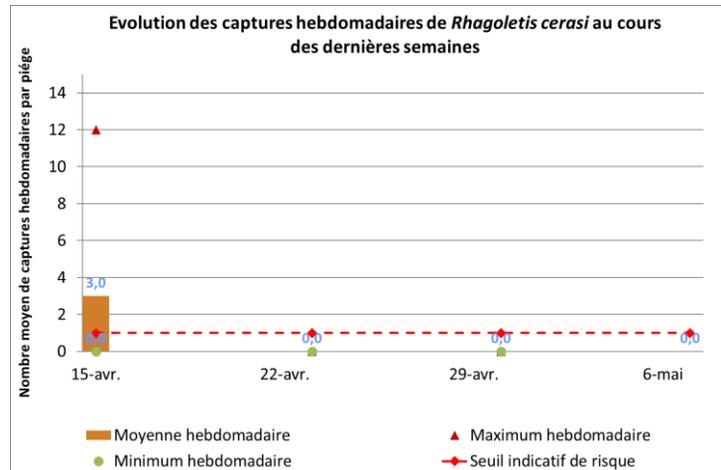
Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :





Mouche de la cerise



Etat des lieux en parcelle

Aucune capture.

Analyses de risques

- La **hausse des températures favorise** la **maturité** des cerises et les **émergences** de la mouche des cerises ;
- Il est impératif donc que les **pièges chromatiques de monitoring soient en place** ;
- La mouche de la cerise adulte mesure environ 3–5 mm et a un **corps noir avec une marque jaune caractéristique sur le dos à la base des ailes** ;
- Ses **ailes** transparentes présentent des **bandes transversales foncées** très **typiques**.

Gestion des risques

La mise en place de pièges jaunes englués entrecroisés de type Rebell® permet une lutte directe. Le jaune attire ces insectes qui sont capturés dans la glue. Suspendez 2 à 10 pièges croisés à chaque arbre pendant la période de vol. Leur mise en place est impérative à ce stade de la saison. Pensez également à renouveler les pièges selon leur niveau de propreté. Les carabes, les staphylins, les oiseaux ainsi que certains parasites peuvent permettre de réduire les populations du ravageur.

Seuil indicatif de risque :

30 captures sur une durée de 7 jours.

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :



Ce bulletin est réalisé grâce à l'implication **d'observateurs**.

Vous êtes producteur, conseiller ou technicien en Hauts de France ;
Vous observez régulièrement vos parcelles ;
Vous suivez les vols de lépidoptères ravageurs :

Rejoignez les réseaux de surveillance biologique du territoire.

Faites-vous connaître dès à présent afin de bénéficier d'une aide à la reconnaissance des principaux ravageurs, auxiliaires et maladies et fourniture de matériel.

Vous souhaitez avoir plus de renseignements sur le dispositif, contactez :

Lauryne POULAIN au 03.21.08.88.77

lauryne.poulain@fredon-hdf.fr

Ou

Martine DEGUETTE au 03.21.08.88.74

martine.deguette@fredon-hdf.fr

Informations pratiques

Ce bulletin est produit sur base d'informations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale ; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Il convient donc avant chaque prise de décision d'intervention, d'aller observer les parcelles ou zones concernées.

Des pratiques alternatives aux traitements notamment autres que ceux de biocontrôle existent, elles sont disponibles sur le site Ecophyto-PIC :

[Portail | Ecophytopic](#)

Vous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce BSV dans la rubrique « gestion des risques ».

Accès aux autres éditions du BSV

<http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Bulletins-de-sante-du-vegetal-BSV>

<http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

Prochain bulletin le **14 mai**.

Action pilotée par le ministère chargé de de l'Agriculture et de l'Alimentation et de la Transition écologique et solidaire, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Laurent DEGENNE - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteur : [Lauryne POULAIN](#) - FREDON Hauts-de-France ; appui à la mise en œuvre des réseaux et observations : [Martine DEGUETTE](#) - FREDON Hauts-de-France

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : producteurs, techniciens, FREDON Hauts-de-France

Coordination et renseignements : [Aurélie Albaut](#) - Chambre d'agriculture de la Somme, [Samuel Bueche](#) - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : [Lauryne POULAIN](#) - FREDON Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Hauts-de-France](#) et des [Chambre d'Agriculture Hauts-de-France](#)